

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES
DOMAINE : PETITE ENFANCE

OBJECTIFS ET ACTIONS										
			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : "Faire du bien-être des tout-petits une priorité"										
Objectif opérationnel 1. Augmenter le nombre de places d'accueil										
		Action 1.1. Poursuivre la construction de la crèche de Ham-sur-Sambre	S. Thoron JL. Evrard	Cellule MP Service technique	Resp. Serv. Technique	oct-19	A 1.1	Budget fonctionnement à prévoir (consommation Eau/Elec./Chauffage... + Entretien)	1.200.000 € (Article 844/722-54)	
		Action 1.2. Finaliser l'agrandissement de la structure de Moustier-sur-Sambre	S. Thoron JL. Evrard	Cellule MP Service technique	Resp. Serv. Technique	juil-19	A 1.2	Budget fonctionnement à revoir (consommation Eau/Elec./Chauffage... + Entretien)	15.000 € (Article 844/724-54 "Escalier secours crèche Moustier")	
		Action 1.3. Répondre au prochain appel à projet "Plan Cigogne IV" pour la création d'une nouvelle structure	S. Thoron	Service Enfance Cellule MP	Cl. Parfait Directeur général	2020 2021?	A 1.3	Budget fonctionnement à prévoir (consommation Eau/Elec./Chauffage... + Entretien)	2.000.000 € à prévoir Subside Plan Cigogne?	
		Action 1.4. Poursuivre l'octroi aux accueillantes autonomes d'une aide à l'installation et à la continuité	S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait	récurrent	A 1.4	4.000€ (Article 8442/124-06 Prestations de tiers Gardiennes autonomes)		
		Action 1.5. Offrir une alternative en cas de besoin ponctuel via un mode d'accueil flexible ("Les Cool'Heures", "Trottinette",...)	S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait	récurrent	A 1.5	6.000 € (Article 8443/124-06 prestation de tiers acc. Urgence)		
Objectif opérationnel 2. Améliorer le cadre de vie des jeunes enfants (0-3 ans)										
		Action 2.1. Analyser la possibilité d'octroyer des aides ponctuelles aux structures existantes	S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait		A 2.1	5.000 € (Article 8441/124-48 Petits invest.)		
		Action 2.2. Offrir à la MCAE de Jemeppe-sur-Sambre une infrastructure de qualité	S. Thoron	Cellule MP Service technique	Resp. Serv. Technique	Réflexion 2020 ??	A 2.2	Budget fonctionnement à revoir (consommation Eau/Elec./Chauffage... + Entretien)	??	
		Action 2.3. Réaliser un état des lieux des différentes structures (MCAE, consultations ONE) et mettre en œuvre un plan d'entretien (cfr PST Patrimoine)	S. Thoron JL. Evrard	Service technique	Resp. Serv. Technique	récurrent	A 2.3	50.000 € (Article 844/125-02 MCAE - Entretien bâtiments) 18.000 € (Article 871/125-48 ONE - Entretien bâtiments)		
		Action 2.4. Ajouter des modules adaptés aux tout-petits dans les plaines de jeux	S. Thoron	Cellule MP Service technique	Resp. Serv. Technique	2020	A 2.4		20.000 € (50.000 € à l'article 761/744-51 plaines de jeux (2))	

VOLET EXTERNE : POLITIQUES COMMUNALES										
DOMAINE : PETITE ENFANCE										
OBJECTIFS ET ACTIONS										
			Pilotes			Échéance	OO	Critères "Ressources à mobiliser"		
			Politique en charge	Service en charge	Agent en charge			Budget ordinaire +ref	Budget extraordinaire + ref.	RH
Objectif stratégique : "Faire du bien-être des tout-petits une priorité"										
Objectif opérationnel 3. Améliorer l'accompagnement des parents						O.O.3				
		Action 3.1. Donner accès à l'information ayant trait aux différents services de la petite enfance	S. Thoron	Service Enfance Service comm.	Cl. Parfait Chargé de communication	2020	A 3.1	(52.000 € à l'article 1041/123-48 Frais de communication)	/	
		Action 3.2. Redynamiser la CCSA en vue de renforcer le réseau	S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait	Mars 2020 (réflexion) 2e sem. 2020 (mise en place)	A 3.2	500 € (Article 8448/124-02 Frais de fonct. CCSA)	/	
		Action 3.3. Promouvoir l'accompagnement à la parentalité, notamment à destination des familles d'enfants à besoins spécifiques	S. Thoron	Service Enfance	Cl. Parfait	2019	A 3.3	25.000 € (Article 844/435-01 Affiliation IDEF)		

Légende:
 En attente confirmation/précision du Collège communal